



Bulletin d'informations municipales



**La municipalité de Cressanges
vous présente ses meilleurs
vœux pour 2015**

Janvier 2015 - N°1

Les infos utiles

Horaires mairie.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée

Cimetière :

- Reprise de concession

Un état des lieux effectué courant novembre a permis de recenser de nombreuses concessions apparemment abandonnées dans la partie la plus ancienne du cimetière.

Un marquage ayant été effectué depuis plusieurs années sur ces sépultures, la procédure de reprise par la mairie est envisageable en 2015.

Les éventuels héritiers de concessions en état d'abandon, voire dangereuses pour certaines, sont invités à prendre contact avec la mairie afin de définir leur position :

- ✓ renouveler ou renoncer à la concession
- ✓ réparation pour celles qui sont dangereuses pour le voisinage
- ✓ abandon et reprise par la mairie.

- Compostage au cimetière

Afin de réduire les déchets et de valoriser les végétaux biodégradables, des composteurs seront installés en janvier 2015 dans l'enceinte du cimetière.

Ce dispositif est mis gratuitement en place par le SICTOM Sud-Allier

Horaires Agence Postale Communale.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	Fermée
Jeudi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée

Permanence des élus.

Présence en mairie du Maire et/ou des Adjointes tous les samedis matin. Possibilité d'être reçu à d'autres moments en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Recensement de la population.

Du 15 janvier au 26 février 2015, deux agents recenseurs effectueront le décompte de la population dans les foyers cressangeois. Il s'agira de Géraldine BOUGAREL et Béatrice GUILLOT. Elles se répartiront le territoire communal, assurant chacune une partie du bourg et de la campagne. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Etat-civil.

Naissances :

- Arthur, Patrice, Philippe BOUGAREL, le 06 janvier
- D'Jordan, Vincent, Ewan FREYDIER, le 12 mars
- Lou SEVERIN-POURRIN, le 27 mars
- Mélina KOTHE, le 16 avril
- Géraud, Gonzague, Marie SENET, le 23 octobre
- Louis BOCQUET, le 31 octobre
- Olivier, Marcel NAVARRO, le 11 novembre

Mariages :

- Marine BELIEN et Jérémy BONIN, le 20 septembre
- Catherine TOURATON et Jacques PERONNET, le 15 novembre

Décès :

- Michel TABUTIN, le 3 janvier
- Albert AGHAYAN, le 12 janvier
- Jeanine MONJO, le 20 février
- Marcelle CHALMIN, épouse LACARIN, le 25 mars
- Georges, Jean MELLOUX, le 3 juillet
- Germaine LAVENTURIER, épouse BURLAUD, le 21 septembre
- Ginette RAYER le 22 décembre

Chères Cressangeoises et chers Cressangeois,

Vous avez entre les mains le premier bulletin d'informations depuis la mise en place du nouveau municipal en mars 2014.

L'équipe qui m'entoure est composée de femmes et d'hommes motivés, de compétences diverses et complémentaires, attachés à leur commune et dont l'engagement à mes côtés témoigne de leur volonté d'agir pour Cressanges, pour tous ses habitants. Chacun a pris sa place au sein du Conseil Municipal, a rapidement assumé ses responsabilités dans les différentes commissions communales et porte avec conviction les dossiers dont il a la charge.

Nous nous sommes engagés sur un programme et une méthode de travail. Nous avons commencé sa mise en œuvre avec la volonté de faire participer les habitants parce que nous sommes convaincus que l'implication des citoyens est nécessaire. C'est ainsi que nous avons associé les parents d'élèves à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, rencontré les associations, pris l'initiative d'une réunion publique le 27 novembre dernier. D'autres actions permettront de vous associer au mieux à la vie communale.

Le premier des chantiers a été de faire une évaluation de la situation de la commune, tant sur le plan technique que financier. Nous avons poursuivi et terminé les travaux engagés (garages municipaux, lagune des Fontibiers, route de Souvigny).

Nous avons rencontré l'ensemble des agents communaux et les enseignants. L'école nous a mobilisés dès les premiers jours, il était urgent de créer les conditions de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

D'ores et déjà, et conformément à nos engagements, des décisions ont été prises :

- doter le personnel d'équipements indispensables pour travailler,
- réaliser différents travaux dans les bâtiments communaux,
- engager une démarche d'entretien des chemins communaux,
- réintégrer le SIVOM RIVE GAUCHE ALLIER pour l'entretien de l'assainissement collectif et faire nettoyer les différents avaloirs,
- adhérer au Centre Social 1.2.3. BOCAGE pour répondre aux différentes attentes des familles.

Permettez-moi de saluer le travail des associations et de l'ensemble des bénévoles. C'est un investissement précieux pour l'animation de la commune ; merci à eux pour les multiples activités qu'ils proposent. Rejoignez-les : ils sauront vous accueillir.

Bienvenue aux nouveaux habitants, qui viennent s'installer dans notre commune. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

En mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour 2015. Nous serons heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux le 17 janvier à 10h30.

Marie-Françoise LACARIN



SOMMAIRE :

- P2 : les infos utiles
- P3 : l'édito, le sommaire
- P4 & 5 : l'équipe municipale
- P6 : les finances
- P7 : les agents municipaux
- P8 & 9 : l'école et autour
- P10 & 11 : les travaux
- P12 : le CCAS
- P13 : la vie de la commune
- P14 à 17 : le mot des associations
- P18 : les cérémonies
- P19 : le coup d'œil dans le rétro
- P20 : à côté de chez nous

Directeur de publication :
Marie-Françoise LACARIN – Maire
Rédacteur en chef :
Jean-Charles RIBIER – 1er adjoint en charge de la communication
Comité de rédaction :
- Maryse POTEAUX
- Jean-Philippe GARNIER
- Sébastien LASCAUX
Impression :
Communauté de communes Bocage Sud

L'équipe municipale



Marie Françoise LACARIN

Maire,

Vice-présidente du Conseil Général en charge des solidarités,
Conseillère générale du canton du Montet,
Vice-présidente de la Communauté de Commune Bocage Sud,
Déléguee au SIVOM.



Jean-Charles RIBIER

1er adjoint en charge des affaires scolaires,
de la communication,
du personnel communal,
Membre du CCAS,
Déléguee au SRPI.



Maryline SERGERE

2ème adjointe en charge des finances et développement économique,
de la vie associative,
du logement et carte communale,
Déléguee au SICTOM.



Damien CLUZEL

3ème adjoint en charge de la voirie, des bâtiments et des équipements communaux,
des aménagements paysagers et cimetière,
Déléguee au SIVOM.



Maryse POTEUX

Affaires scolaires,
Aménagements paysagers,
Communication,
Membre du CCAS,
Déléguee à la Communauté de communes Bocage Sud,
au SRPI.

L'équipe municipale



Brigitte BILLY
Affaires scolaires,
Aménagements paysagers,
Personnel communal,
Déléguée au SIESS (gymnase
du collège de Tronget)



Rémy BOUGAREL
Voirie, bâtiments et
équipements communaux,
Finances,
Aménagements paysagers,
Logement et carte communale,
Correspondant Défense



Bernard CUVELIER
Finances,
Voirie et bâtiments,
Personnel communal,
Commission d'appel d'offres.



Jean-Philippe GARNIER
Vie associative,
Affaires scolaires,
Communication,
Membre du CCAS,
Délégué au SIESS.



Michel GONET
Aménagements paysagers,
Finances,
Voiries et bâtiments,
Correspondant sécurité
routière.



Sébastien LASCAUX
Communication,
Affaires scolaires,
Finances,
Voirie et bâtiments,
Membre du CCAS.



David MARTIN
Voirie et bâtiments,
Finances,
Personnel communal,
Commission d'appel d'offres



Chantal ROCHELOIS
Personnel communal,
Vie associative,
Logement et carte communale,
Membre du CCAS,
Déléguée à l'ATDA et au CNAS.



Nicolas RIBIER
Logement,
Voirie et bâtiments,
Aménagements paysagers,
Vie associative,
Délégué aux fléaux
atmosphériques



Andrée THERON
Membre du CCAS,
Vie associative,
Affaires scolaires,
Logement et carte communale.

Les Finances

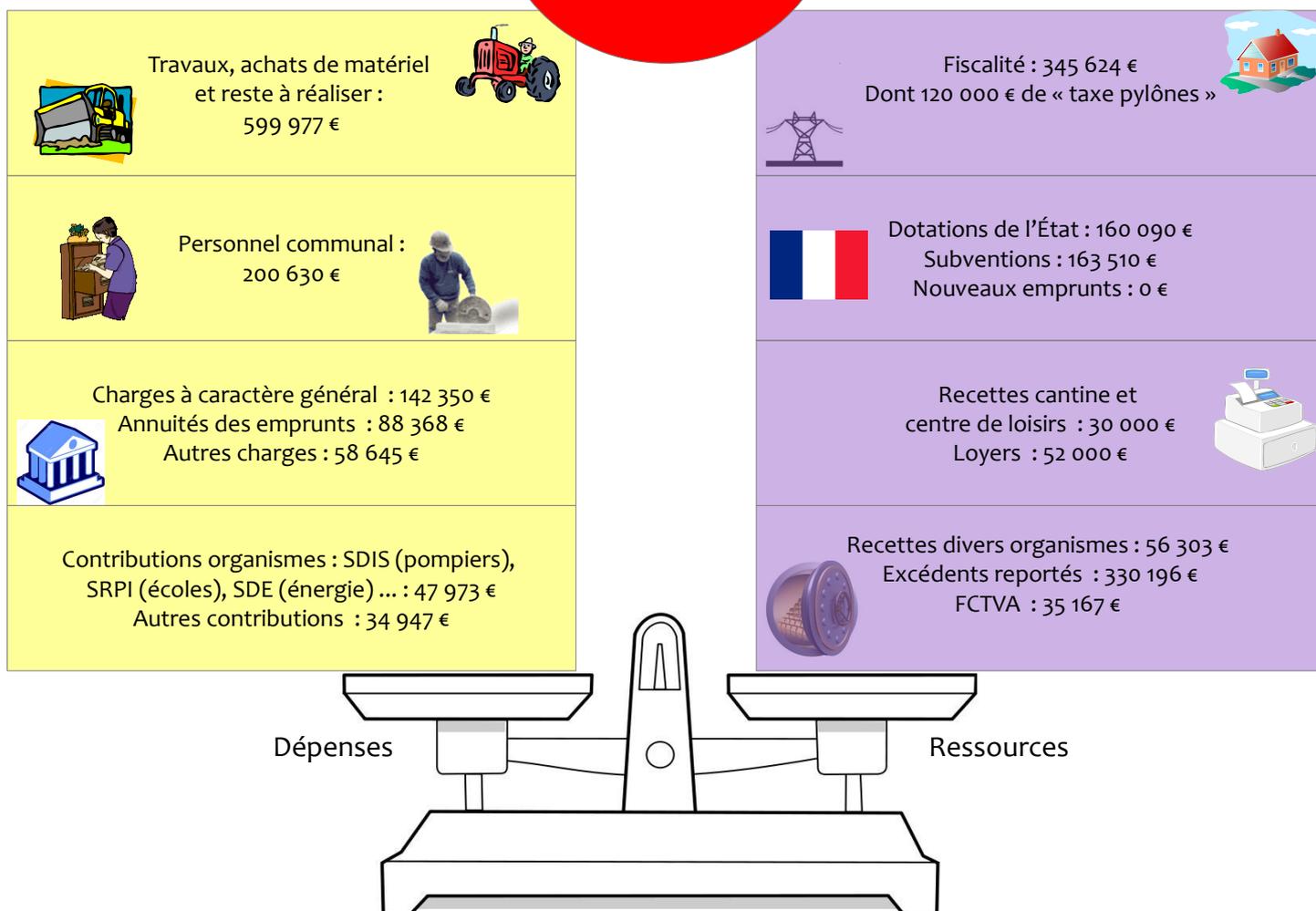
Nous avons élaboré le budget 2014 en limitant les nouveaux investissements du fait des chantiers en cours que nous avons à terminer : le garage communal, la tranche du CCAB de la route de Souvigny et la lagune des Fontibiers.

Notre priorité pour 2014 était d'équiper les employés communaux afin qu'ils travaillent dans de bonnes conditions et éviter des pertes de temps et d'énergie inutiles.

De ce fait, nous avons fait une pause au niveau des emprunts dont l'encours au 1^{er} janvier 2014 s'élevait à 1 100 000 €. Ce choix a été approuvé et même préconisé par notre trésorier.

Nous avons utilisé notre ligne de trésorerie (équivalent à un emprunt à court terme) à hauteur de 275 000 € sur les 350 000 € accordés en décembre 2013. Elle nous a permis d'avoir une trésorerie suffisante dans l'attente de percevoir les subventions et le FCTVA. Elle a été remboursée en plusieurs tranches sur le 2^{ème} semestre 2014.

Budget 2014 :
1 172 890 €



Des agents communaux à votre service...

A notre arrivée aux responsabilités et conformément à nos engagements, nous avons reçu individuellement chaque agent municipal, afin de faire le point sur sa situation et d'écouter ses doléances. Les contrats ont été mis à jour.

La réforme des rythmes scolaires et le respect des taux d'encadrement quant aux activités périscolaires nous ont conduits à procéder à des modifications de temps de travail des agents en place et au recrutement d'un nouvel agent polyvalent (animateur ALSH, ATSEM et TAP). Six personnes ont été reçues en entretien. C'est Iliona FOSSE qui a été embauchée dans le cadre d'un Emploi-Avenir.

Tous les agents ont ensuite été réunis collectivement afin de présenter les services de chacun et de démarrer la rentrée de septembre sous les meilleurs auspices.

Ces réaménagements des services ont nécessité une réduction des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale ; ils tiennent compte de la fréquentation de celle-ci.

Nous tenons ici à remercier les agents pour le travail qu'ils accomplissent tous au service de la population, ainsi que pour leur capacité d'adaptation en cas d'empêchement des uns ou des autres.



Autour de l'école :
(de gauche à droite)

Iliona FOSSE
Chantal AUBERGER
Frédéric BERTRAND
Béatrice GUILLOT
Cécile THOLLET
Christine BERTHON



Agents administratifs :

Géraldine BOUGAREL
Cassandra MARTIN



Agents techniques :

Bruno BOUGAREL
Éric TUIZAT

ATSEM = Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
ALSH = Accueil de Loisirs Sans Hébergement
TAP = Temps d'Activités Périscolaires
APC = Agence Postale Communale

Les écoles de Cressanges

Cinquante enfants en provenance des différentes communes du RPI (Châtel de Neuve, Cressanges, Lafeline, Meillard et Treban) ont pris le chemin des écoles cressangeoises en septembre dernier, sous la direction de Mme FUSIL. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 12 en petite et moyenne sections avec Mme FUSIL, route de Treban,
- 17 en grande section avec Mme WINTENBERGER, remplacée depuis octobre par Mme TEIXEIRA, route de Tronget,
- 22 en CE1-CE2 avec Mme HENNEGRAVE, route de Tronget.

A la rentrée de janvier, 4 élèves âgés de plus de 2 ans intègrent l'école maternelle le matin en toute petite section.

Cette année 2014-2015 a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Désormais, les écoliers ont classe le mercredi matin et d'autres journées d'enseignement sont allégées.

La commune, conformément aux décrets ministériels, a pris en charge l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). En concertation avec les différents partenaires (professeurs des écoles, parents d'élèves et agents municipaux), la municipalité a choisi de donner une cohérence à ces TAP, qui sont proposés les mardis et les vendredis de 15h20 à 16h30, et gratuits pour les familles.



Différentes activités sont programmées : écriture d'un conte, motricité, éveil musical et arts plastiques. Chacune de ces animations est encadrée par les animateurs de l'Accueil de Loisirs et des acteurs locaux.

Plus de 80% des enfants participent aux TAP mis en place par la commune de Cressanges.

Suite à l'intervention de la municipalité, le Conseil général a réactualisé les horaires des transports scolaires, qui ne correspondaient pas au temps d'arrêts et de trajet. La mairie continue de mettre à disposition un agent pour encadrer les enfants du RPI qui prennent le car. Désormais, Cassandra MARTIN ou Cécile THOLLET accompagne les écoliers durant le trajet.

Peu avant les vacances de Noël, les enfants sont allés à l'Espace Bocage Sud pour voir un dessin animé offert par la Communauté de Communes. Ils ont aussi le dernier jour reçu la visite du Père Noël du RPI à l'issue du traditionnel repas festif préparé par Béatrice.

Enfin, un bilan sur le fonctionnement et l'organisation du RPI sera prochainement conduit et une réflexion engagée.

Frédéric BERTRAND, directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de la garderie, est secondé dans sa tâche par Cécile THOLLET et Iliona FOSSE.

Le Service de garderie

Un service de garderie fonctionne avec les horaires suivants :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h45 et de 16h15 à 19h00.

Le mercredi de 7h00 à 8h45, la commune de Cressanges a mis en place depuis la rentrée un service gratuit de 11h25 jusqu'au retour du car du RPI à 12h16.



L'Accueil de Loisirs « Les Loupiots »

L'Accueil de Loisirs a repris ses activités en septembre, après avoir accueilli une quinzaine d'enfants durant tout le mois de juillet avec des activités variées (camp à Saint-Bonnet de Tronçais, sorties piscine...).

Tous les mercredis durant la période scolaire, un service de restauration à la cantine est proposé aux enfants, suivi d'un accueil au Centre de Loisirs jusqu'à 17h30.

Il est également ouvert la première semaine des vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et accueille les enfants de 3 à 11 ans.



LES LOUPIOTS
DE
CRESSANGES

Les loupiots de Cressanges ont également participé activement au Téléthon le 7 décembre dernier, en mettant les objets confectionnés à la vente.

Cette manifestation a été organisée en partenariat avec les associations cressangeoises, la municipalité et le Centre social 1-2-3 Bocage.

Merci à eux pour cette initiative qui fût une belle réussite.

Les travaux

Un coup de jeune à l'accueil de loisirs « Les Loupiots » !

Une réorganisation des lieux pour faire une salle d'accueil où les enfants laissent manteaux, chaussures et cartable...

Un coin « office » bien identifié et qui permet l'accès à un point d'eau chaude et froide pour les agents

Une salle de jeux agrandie, l'espace repos désencombré ... de nouvelles chauffeuses ...

Coût des travaux et matériels : 2 465 €

Ateliers municipaux

Situés à l'entrée du bourg, ils se composent de deux bâtiments l'un ayant une vocation d'atelier, l'autre de garage et de deux cours. A la livraison du bâtiment, nous avons dû faire reprendre quelques malfaçons pour les quelles nous avons demandé à l'architecte d'intervenir auprès des entreprises.



Le printemps pluvieux nous a conduits à constater des ruissellements d'eau qui venaient inonder le garage d'en bas. Aussi, nous avons pris la décision d'aménager l'accès (terrassement, création de caniveaux, goudronnage de la cour du bas pour un coût de 10 050 €), étant donné qu'il était possible de mobiliser les subventions non utilisées sur ce dossier.

Coût des travaux : 178 632 €

Montant des subventions : 96 550 €

Acquisition de matériel

Afin de permettre aux employés communaux de réaliser certains travaux sur la commune, nous allons faire l'acquisition d'un tracteur équipé d'une fourche et d'un godet ainsi que d'un broyeur d'accotement pour assurer, par nos propres moyens, l'entretien de la voirie communale.

Coût des acquisitions : 64 100 €



Lagune des Fontibiers

Les travaux concernant la création de la nouvelle lagune des Fontibiers sont terminés.

Le fonctionnement est basé sur le principe suivant : les eaux usées, après un premier filtrage, sont déversées dans des bassins de décantation où sont présents des roseaux, leur développement favorise l'épuration de l'eau. Celle-ci ainsi nettoyée est envoyée vers un nouveau bassin pour poursuivre sa filtration avant de regagner la nature.

Le bon fonctionnement de la lagune repose sur quelques principes de base simples : un entretien régulier des bassins et un désherbage manuel des roseaux au printemps. Mais avant tout, il est important d'être vigilant sur les déchets évacués par les eaux usées. Les lingettes, les couches par exemples ne sont pas les bienvenues, elles peuvent occasionner des désordres conséquents et rendre la lagune inopérante.

Une journée « porte ouverte » sera organisée pour permettre aux habitants d'en comprendre le fonctionnement dans les premiers jours du printemps.

Coût des travaux : 270 032 €

Montant des subventions : 238 022 €





Route de Souvigny

L'essentiel des travaux d'aménagement de la route de Souvigny étaient engagés à notre prise de responsabilité. Il restait au Conseil Général à réaliser la couche de roulement, nous sommes intervenus pour que soit remis à niveau la plupart des tampons d'égout et d'eau, et également remédier à des difficultés rencontrées par les riverains pour accéder chez eux.

Coût des travaux : 191 771 €

(118 000 € prévu dans le CCAB)

Montant des Subventions : 35 478 €

Contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) et projet de lotissement rue Copin

Deux axes majeurs restent à aménager dans le bourg : la route de Treban et la rue des Pierredons (rte de Chatillon). Nous allons étudier les besoins d'aménagements de ces deux rues et les moyens dont nous disposons dans le cadre du CCAB, qui se termine en 2016.

Un projet de création d'un lotissement rue Copin est à l'étude. Trois entreprises doivent nous présenter un projet en janvier. L'aménagement de la rue sera traité dans ce cadre là.

Cabinet infirmier

L'installation d'un cabinet infirmier a nécessité quelques travaux complémentaires à ceux déjà réalisés : l'installation d'un compteur d'eau, d'un lavabo, changer le chauffe-eau, remettre l'électricité à niveau et enlever l'ancienne boîte aux lettres de La Poste...

Coût des travaux : 2 126 €

Logement 2 rue des Dames

Différents travaux d'entretien ont été réalisés par les employés communaux (salle de bain, montée d'escalier). Il est aujourd'hui disponible à la location.

Épicerie

Des travaux de maçonnerie, de peinture, de remise en état des plafonds ont été réalisés au changement de gérance pour rendre l'accueil agréable.

Coût des travaux : 6 615 €

Église & patrimoine vernaculaire

Les fenêtres de la sacristie, très détériorées ont dû être changées, de même un des boîtiers électriques qui actionnent les cloches, hors normes depuis longtemps.

La croix jouxtant le terrain de pétanque, menaçant de s'écrouler a entièrement été reconstruite.

Coût des travaux : 2 454 €



Le Centre Communal d'Action Sociale

Treize membres composent le CCAS depuis le dernier renouvellement municipal. Madame le Maire en est Présidente. Six conseillers municipaux et six personnes extérieures complètent l'équipe.

Les conseillers municipaux sont : Jean-Philippe GARNIER, Sébastien LASCAUX, Maryse POTEAUX, Jean-Charles RIBIER, Chantal ROCHELOIS et Andrée THERON.

Les six personnes nommées au titre des associations sont :

- pour les familles, au titre de l'UDAF : Maryse MELLOUX
- pour les personnes âgées au titre du Club des Aînés : Jean SENET, de l'UNRPA : Gisèle PLAZENET
- pour les personnes handicapées au titre de Vaincre la mucoviscidose : Annie PEREAU
- en tant que personne qualifiée : Georges TUIZAT et Jean-Louis AUROUX.



La première tâche du CCAS a été d'organiser le traditionnel repas réservé aux aînés de la commune. Celui-ci a eu lieu le dimanche 25 octobre, autour de la thématique de l'automne. Plus de 80 personnes ont savouré les mets préparés par Dominique et Michel GUERIAUD et servis par les membres du CCAS.

Chacun a également apprécié la décoration du centre socio-culturel et l'animation musicale proposée par *Les Copains d'Abord* de Bézenet.



Le CCAS s'attache également à faire connaître les différents dispositifs d'aide auprès des populations, en dressant un état des lieux. Une attention toute particulière est consacrée au dispositif d'Allier-sécurité concernant la « présence verte » pour les personnes seules, sachant que le CCAS prend en charge un tiers du coût de l'abonnement. C'est un outil fort utile, sous forme de montre ou de médaillon, qui permet à la personne qui le porte d'être reliée à un standard d'alerte "aide médicale", ce qui lui permet d'être secourue ! Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à la mairie.

Enfin, les membres du CCAS souhaitent s'engager dans le projet des « visiteurs des aînés pour rompre l'isolement ». Une formation de 4 heures a été proposée par le Centre social 1-2-3 bocage du Montet. Une dizaine de personnes ont manifesté le souhait d'être volontaires afin d'apprendre à aller visiter les aînés qui se trouvent seuls chez eux.

Être visiteur à domicile c'est avant tout être à l'écoute et converser avec les personnes visitées. C'est respecter la vie privée et la liberté de parole.

Ces rencontres, faites si possible à deux volontaires, nous permettront d'aider celles et ceux qui souffrent de grande solitude ou ont besoin d'un appui moral voire matériel.



Soutien aux associations

« Travailler avec toutes les associations car elles assurent l'essentiel des animations festives, culturelles ou sportives de la commune ». Comme nous l'écrivions au mois de mars, nous avons invité l'ensemble des associations cressangeoises à une rencontre dès le mois d'avril afin de débattre des actions à mettre en place ensemble et de leur présenter notre projet.

Nous avons décidé d'instaurer la gratuité des salles pour les associations de la commune et d'établir une réunion annuelle pour partager le calendrier des manifestations.

Nous avons accompagné financièrement la Pétanque Cressangeoise, le Club des Jeunes ainsi que l'Amicale Laïque, qui fêtaient chacun leurs 30 ans d'existence.

Nous proposerons prochainement un espace réservé aux associations sur le site internet de la commune. Ainsi, au-delà des informations utiles, vous pourrez retrouver toutes les dates des manifestations des différentes associations de notre commune.

Pour l'année à venir, une réflexion est engagée sur la réhabilitation de l'ancienne cantine et de l'ancien garage afin que les associations puissent disposer d'espaces de stockage et de rangement ainsi que d'un lieu d'échange et de rencontre. Il conviendra également de rendre l'espace bibliothèque plus fonctionnel et de préserver les livres de l'humidité du bâtiment actuel.

Enfin, il faut saluer l'initiative prise par le Centre de Loisirs pour l'organisation du TELETHON. La municipalité et l'ensemble des associations, ainsi que le Centre social 123 Bocage, ont répondu présents pour faire que cette journée soit une réussite.



Du changement à l'épicerie...

Après avoir subi quelques travaux (plafonds, murs...) financés par la commune, l'épicerie « Le Relais des Mousquetaires » va rouvrir ses portes le 15 janvier 2015 à partir de 7h30. Ce ne sera pas le seul changement puisque Marion MONTJOIE cède la place à une Cressangeoise : Magali JARDIOT.

Cette jeune maman habite Le Petit Bout. Elle travaillait depuis douze ans comme secrétaire commerciale chez un négoce de matériaux de construction de l'agglomération moulinoise.

Les horaires d'ouverture de l'épicerie seront désormais les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et samedi :

7h30-12h30/16h00-19h00

Mercredi et vendredi :

7h30-12h30/fermeture l'après-midi

Dimanche : 8h00-12h00



Le numéro de téléphone reste inchangé : 04.70.47.27.94

Nous souhaitons pleine réussite à Magali JARDIOT dans son activité.

Un cabinet infirmier à Cressanges...

Depuis le 2 janvier 2015, la commune compte une nouvelle activité sur son territoire. En effet, Marie ROSE vient d'ouvrir un cabinet infirmier dans les locaux de l'ancien bureau de Poste.

Marie ROSE habite DEUX-CHAISES. Elle est infirmière depuis six ans. Parallèlement à son activité professionnelle, elle est également Sapeur pompier volontaire à la caserne du MONTET.



Le cabinet infirmier est ouvert uniquement sur rendez-vous pour le moment. Vous pouvez joindre Marie ROSE au 04.70.47.14.32 pour vos prises de sang et autres soins. Ses prestations seront faites à domicile ou directement au cabinet, 3 Grande Rue.

Marie ROSE souhaiterait s'adjoindre les services d'autres personnels paramédicaux (pédicure-podologue, kinésithérapeute...). N'hésitez pas à la contacter si vous êtes intéressés.

La municipalité se réjouit du lancement de cette nouvelle activité sur la commune.

Le mot des associations

Amicale Laïque de Cressanges

Cette association compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents et a vu le jour en 1984. Elle est ouverte à tous et propose chaque année un programme varié de manifestations pour les adultes et les enfants. Elle participe à la vie de la commune, au développement culturel et aux activités périscolaires.

En 2014, plusieurs activités se sont succédé :

- le 3 mai : le troc plantes, où avertis et amateurs se sont retrouvés pour échanger plants, graines, boutures, ou même terreau et pots de fleurs, ainsi que des bons tuyaux.
- le 24 mai : une troupe de 17 comédiens en herbe enfants et adultes se sont produits à la salle socio culturelle. Encadrés par Marina Reynaud, ils ont proposé un spectacle théâtral original.
- Le 29 juin : la sortie patrimoine a réuni une vingtaine de personnes : direction la ville de Montluçon avec visite de la vieille ville, un repas dans un restaurant gastronomique et la visite animée du Mupop.
- Le 27 juillet : la traditionnelle brocante a de nouveau été vivement appréciée.

Notre amicale a fêté cette année ses 30 ans d'existence. Comme il se doit, une journée anniversaire a été organisée pour cette occasion : un déjeuner servi à table pour les anciens et amicalistes actuels et le soir, un buffet froid et deux spectacles étaient ouverts à tous. Tout le monde a pu apprécier la prestation des Cobb's et des Banana Spleen.

Le programme pour 2015 s'annonce tout aussi varié :

- le 2 mai, la soirée théâtre à la salle socio culturelle,
- le 9 mai, le troc plantes et un concert de Jazz dans le Bocage,
- le 26 juillet, la brocante.

La Présidente, Stéphanie Bouteloup



Etoile Sportive Cressangeoise

Tout d'abord, par ce petit mot, l'ESC vous souhaite une excellente année 2015. La saison 2013-2014 s'est terminée au mois de mai avec un bon bilan sportif. Une 7ème place plus qu'honorable pour l'équipe fanion avec en prime un quart de finale de coupe d'Allier perdu aux penalties face à une équipe de niveau supérieur. La réserve, quant à elle, s'en sort aussi très bien avec une 6ème place et un effectif souvent remanié. Depuis 3 ans, l'équipe B est en entente avec Tronget où tout se passe à merveille. Depuis quelques années, l'ESC, avec le voisin trongétois, a engagé de nouveau des équipes de jeunes qui démarrent à partir de 5 ans. Les entraînements sont assurés par des licenciés des 2 clubs. Les diverses manifestations ont permis de réunir beaucoup de personnes. Le traditionnel tournoi de sixte, qui se fait sur invitation, a réuni 14 équipes de la région où une très bonne ambiance a régné tout l'après midi. Le repas à thème du mois d'avril a réuni plus de 120 personnes.

Enfin, le loto du début d'année a vu lui aussi une très bonne participation. La saison 2014-2015 a démarré moyennement, avec des résultats mitigés. L'ESC ne compte pas moins de 50 licenciés (jeunes, seniors, dirigeants). Cette année encore, le club renouvelle son loto le 18 janvier à partir de 14h00, avec de nombreux lots, ainsi que le tournoi de sixte le 14 mai et son repas à thème le 18 avril. L'AG se fera, quant à elle, courant juin.

Pour plus d'informations sur le club, n'hésitez pas à nous contacter.

Le président, Francis Brunet



Club de l'Amitié

Fondé en 1978, le Club de l'amitié a permis de réunir de nombreux retraités autour d'activités de loisirs. Actuellement, le Club continue ses activités avec 32 adhérents. Nous nous réunissons deux jeudis par mois pour participer aux jeux de société et plusieurs fois dans l'année pour partager un repas. Jusqu'à maintenant, nous organisons deux concours de belote dans l'année qui réunissaient environ 70 équipes, ce qui permettait à l'association de financer une partie des repas. Cette année, nous n'avons conservé que celui du mois d'octobre du fait des difficultés que rencontrent les adhérents chargés de l'organisation.

Notre calendrier de 2015 est le suivant :

Jeudi 5 février	assemblée générale
Jeudi 5 mars	carnaval avec les enfants de l'école
Jeudi 30 avril	repas de printemps
Jeudi 17 septembre	banquet annuel
Samedi 3 octobre	concours de belote
Jeudi 17 décembre	repas de Noël

Les premier et troisième jeudis de chaque mois, réunion jeux.



Le club souhaiterait accueillir plus de retraités et non retraités pour renouveler les adhérents qui, en raison de leur âge et de leur état de santé, nous quittent. Si de nouveaux membres viennent nous rejoindre, des activités nouvelles pourront être mises en place en fonction de leurs attentes, ainsi les aînés continueront à se rencontrer encore de nombreuses années.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau, la présidente Irène Parant, la secrétaire Monique Bordes, la trésorière Christiane Virlogeux ou tout autre adhérent que vous connaissez.

A.G.M.G / A.F.N.

Notre association se compose de 12 anciens combattants A.F.N. et de 6 veuves. Elle participe aux manifestations patriotiques : 8 Mai, 11 Novembre, 5 Décembre (journée nationale d'hommage aux morts pour la France des combattants d'Afrique du Nord), dépôt de gerbes au mémorial de St Pourçain sur Sioule et elle assiste au congrès départemental.

Je profite du bulletin municipal pour remercier la municipalité qui a pris en charge l'exposition du 11 Novembre que nous devons présenter.

Notre assemblée générale aura lieu courant Mars.

Si parmi les nouveaux cressangeois des personnes étaient militaires en A.F.N. entre 1952-1962 ou étaient « Opex » (militaires français engagés dans les opérations extérieures), qu'elles contactent le président.

Toute la section A.G.M.G. présente ses meilleurs vœux aux habitants de Cressanges.



Le Président, Aimé Voisin

Le mot des associations

La Gymnastique Volontaire Cressangeoise.

Les activités ont repris au nouveau centre socio culturel depuis septembre avec une nouvelle animatrice diplômée, MARI Noémie.

Les exercices proposés ont pour objectif le renforcement musculaire dans son ensemble, tout en travaillant la coordination, la souplesse, l'équilibre, la mémoire, l'endurance à travers des activités variées, adaptées afin de garder la forme et maintenir son capital santé.

Déjà une douzaine de personnes au cours de Gym Douce et plus de quinze à la Gym Tonique

- Gym Tonique
les mardis de 19h30 à 20h30
- Gym Douce
les mercredis de 9h30 à 10h30

Toute personne intéressée peut se renseigner auprès de Mme Billy (04 70 20 15 25), Mme Margelidon, ou bien Mme Bouchant, la Présidente.

2 Séances de découverte gratuites sont possibles.

Contrairement à ce que peut laisser penser la photo, ces activités sont ouvertes également aux hommes.



Club des Jeunes

Manifestations en 2014:

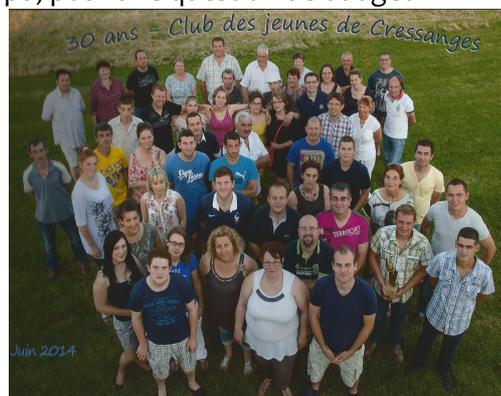
- 1er février : Assemblée générale suivi d'un pot de l'amitié et d'un repas; environ 30 personnes.
- 8 mars : Bal animé par vitamine son avec une affluence moyenne mais qui s'est bien déroulé.
- 7 juin : 30 ans du club des jeunes animé par vitamine son qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Le club des jeunes remercie la municipalité pour son aide financière de 350 euros. Cette manifestation avait pour but de réunir tous les anciens et actuels adhérents. Malheureusement tout le monde n'a pu être présent mais la bonne humeur était au rendez-vous.
- 28 juin : Journée détente réservée aux adhérents du club des jeunes. Cette année, cette journée a eu lieu au Pal. Elle a pour but de remercier les adhérents du club en leur proposant une sortie à un prix très attractif.
- 13 septembre : Comme tous les ans s'est déroulée la soirée " karaoké couscous" animé par vitamine son. Et comme tous les ans tout le monde s'est éclaté !
- 22 novembre : Bal animé par vitamine son, avec une salle pleine et aucun incident !

Normalement le club des jeunes organise tous les ans une sortie ouverte à tous (parc astérix, futuroscope, ...) mais cette année comme avaient lieu les 30 ans du club, nous n'avons pas pu, pour une question de budget.

Le programme de 2015 :

- 7 février : Assemblée générale à la salle annexe 19h.
- 28 mars : Bal à la salle polyvalente.
- 23 mai : Sortie à déterminer.
- 12 septembre : Soirée "karaoké couscous" au centre socio-culturel.
- 17 octobre : Bal à la salle polyvalente.
- 14 novembre : Bal à la salle polyvalente.

Bureau : Président : Bastien Montjoie, vice-président : Aurélien Burlaud,
Secrétaire : Jérémie Peronnet, secrétaire adjoint : David Cluzel,
Trésorier : Stéphane Sergère, trésorière adjointe : Adeline Soullier.



N'hésitez pas à venir lors de notre assemblée générale qui aura lieu le 7 février 2015 à 19h à la salle annexe.

Le club des jeunes vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Bastien Montjoie.

Pétanque Cressangeoise :

Année d'événements avec les 30 ans de la pétanque fêtés le 07 mai dernier. Merci à la municipalité pour la subvention accordée à cette occasion ainsi qu'au prêt de salle ; merci également à nos employés pour l'entretien des terrains (désherbage, élagage, taille des thuyas).

Toujours soucieux d'apporter plus de confort à nos bénévoles ; un béton a été réalisé à l'espace buvette par l'entreprise locale l'EURL Bordes, qui sponsorise la Pétanque. Un carrelage et une réfection de peinture seront également réalisés en ce début d'année.

Du côté de nos manifestations sportives, cette année a été marquée par 3 concours départementaux, 1 qui a dû être annulé et un concours éliminatoire de ligue. En coupe d'Allier, beaucoup de convivialité, peu de résultats : l'essentiel est de participer. En championnat des clubs, l'équipe a été contrainte de déclarer forfait pour une rencontre.

A l'assemblée générale de décembre, nous avons pu constater une stabilité de l'effectif à plus de 30 licenciés. Au niveau financier, un déficit constaté normal dû au trentenaire du club.

2015 sera à nouveau terre de championnat :

Le 21 juin (avec éliminatoires le 20) en doublette senior masculin et doublette féminin.

Le dimanche 10 mai, éliminatoire ligue en doublette féminin et masculin.

Et nos 4 concours départementaux le 08 mars, 28 mars, 18 avril et 12 septembre.

Spectateurs, sympathisants du sport Pétanque, venez encourager et participer à ces manifestations.

L'association Pétanque Cressangeoise vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Le Président : Jacky Cognet



Rappel :
Permanence de la bibliothèque
Tous les jeudis matins



Créé en décembre 2009, le **Club Informatique Cressangeois** a pour objectif de promouvoir et développer les connaissances dans tous les secteurs de l'informatique, du multimédia et de la communication. Il s'adresse à toute personne désirant acquérir, développer ou partager ses savoirs. C'est dans une ambiance studieuse, conviviale, amicale et parfois ponctuée d'une pointe d'humour que les participants assistent assidûment au cours. Chaque année une ou plusieurs sorties sont organisées pour le plaisir de tous.

Pour vous renseigner ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir à l'**Assemblée Générale** qui aura lieu ce **vendredi 23 janvier** à 18 h dans la salle annexe.

Les séances sont organisées au rythme des périodes scolaires et assurées actuellement les vendredis de 16 h à 17 h 30 et de 17 h 30 à 19 h.

Pour tout renseignement, contacter :

J.N. GODIGNON au 06 82 97 09 45 ou S. PICHET au 06 62 37 26 38.



Les commémorations

Se souvenir et agir pour la paix



Le 8 mai



Le 20 juillet à la stèle du Parc



Le 11 novembre



Le coup d'œil dans le rétro



Le 22 Juin pour la course cycliste UFOLEP



Le 9 août pour la semaine fédérale de cyclotourisme



Le 10 août pour le concert Classique en Bocage :
Orchestre de Toulouse, Concerto d'Aranjuez



Près de chez nous

Numéros utiles.

- Mairie : 04 70 47 20 17
- Agence Postale Communale : 04 70 20 92 20
- École maternelle (route de Treban) : 04 70 47 29 44
- École élémentaire (route de Tronget) : 04 70 47 29 45
- Cantine : 04 70 47 27 34
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou 04 70 47 10 02
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Permanence des soins : 04 70 48 57 87
- SIVOM : 04 70 46 81 80
- ERDF Dépannage : 09 726 750 03



**Horaire
Déchetterie**



Horaires Trésorerie LE MONTET (04 70 47 15 53)

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Mardi	8h30 - 11h45	Fermée
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Jeudi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	
Samedi	Fermée	

Horaires déchetterie TRONGET.

Jours	HIVER : du 01/11 au 28/02		ETE : du 01/03 au 31/10	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Lundi	Fermée		Fermée	
Mardi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée
Jeudi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée



Collecte encombrants, monstres et épaves.

Jeudi 26 novembre
2015. Inscription en
mairie 10 jours avant.

Chantier international de jeunes cet été !

La commune souhaite accueillir un chantier international de jeunes cet été, en partenariat avec la communauté de communes Bocage Sud. La réalisation de la signalétique des chemins de randonnée ouverts sur la commune pourrait être confiée aux jeunes accueillis.

Notre volonté est de permettre la participation de toutes et tous à cette initiative et faire de ce temps un vrai moment d'échanges. Vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie !



Le vendredi 2 mai 2014, Michel LAFAY, maire de Noyant, a été élu président de la Communauté de Communes Bocage Sud. Le nouvel exécutif se compose comme suit :

- 1ère VP : Marie-Françoise LACARIN (Cressanges) : Tourisme, Cultures et Vie Sociale ;
- 2ème VP : Olivier GUIOT (Saint-Hilaire) : Aménagements, Equipements et Travaux ;
- 3ème VP : Jean-Marc DUMONT (Tronget) : Développement économique et Territorial, Accueil des nouvelles populations ;
- 4ème VP : Jacques BERTHON (Deux-Chaises) : Infrastructures et Agriculture ;
- 5ème VP : Jacques FERRANDON (Châtel-de-Neuvre) : Finances et Personnel ;
- 6ème VP : Jean-Marie PAGLIAI (Meillers) : Habitat et Urbanisme

Les élections départementales françaises de 2015 auront lieu les **22 et 29 mars 2015** afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.



À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux ». Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans.